



# FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

---

---

## Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

---

---

**Nom du produit:** Traitement pour carburant à l'éthanol PhaseGuard4®

**Numéro(s) de produit:** 06141, 06142, 06143

**Utilisation du produit:** Traitement pour carburant et stabilisateur

### Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:

CRC Industries, Inc.  
885 Louis Drive  
Warminster, PA 18974  
[www.crcindustries.com](http://www.crcindustries.com)  
1-215-674-4300 (Généralités)  
800- 521-3168 (Technique)  
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:

CRC Canada Co.  
2-1246 Lorimar Drive  
Mississauga, Ontario L5S 1R2  
[www.crc-canada.ca](http://www.crc-canada.ca)  
1-905-670-2291

Au Mexique:

CRC Industries Mexico  
Av. Benito Juárez 4055 G  
Colonia Orquídea  
San Luís Potosí, SLP CP 78394  
[www.crc-mexico.com](http://www.crc-mexico.com)  
52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

---

---

## Section 2: Identification des Risques

---

---

### Vue d'Ensemble des Risques

**DANGER:** Combustible. Nocif ou mortel si ingéré. Peut causer de l'irritation oculaire et cutanée. Selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, ce produit est dangereux.

Apparence et odeur: Rouge foncé / liquide brun, odeur amine

### Effets potentiels sur la santé:

**EFFETS AIGUS:**

**YEUX:** Peut causer de l'irritation oculaire de légère à modérée. Les symptômes comprennent picotement, larmolement et rougeur.

**PEAU:** Peut causer de l'irritation cutanée de modérée à sévère selon la durée d'exposition. Les symptômes peuvent comprendre rougeurs, brûlures, desquamation, brûlures de la peau et autres lésions. Le passage de ce matériau dans l'organisme par la peau est possible, cependant il est peu probable que cela entraînera des effets dangereux lorsqu'il est utilisé normalement.

**INHALATION:** La respiration de grandes quantités peut avoir des effets néfastes. Les symptômes peuvent inclure l'irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Une exposition prolongée peut causer une dépression du système nerveux, dont des étourdissements, somnolence, faiblesse, fatigue, nausée, maux de tête et inconscience. Peut aggraver l'asthme ou autres pathologies respiratoires.

**INGESTION:** L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale avec irritation, nausée, vomissements et diarrhée. La principale menace pour la santé en cas d'ingestion vient du risque de l'aspiration de gouttes de liquide dans les poumons, particulièrement lors de vomissements. L'aspiration peut se traduire par une pneumonie chimique, des lésions graves aux poumons, voire la mort.

**Nom du produit: Traitement pour carburant l'éthanol PhaseGuard4®****Numéro(s) de produit: 06141, 06142, 06143**

EFFETS CHRONIQUES: Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs peut avoir des effets sur le système nerveux central.

ORGANES VISÉS: Système nerveux central, la peau (réaction allergique)

État physique aggravé par exposition: Aucun connu.

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

---

---

**Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients**

---

---

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Essence minérale	8052-41-3	60 - 70
Solvant à l'hydrocarbure	64741-86-2	15 - 25
Phénol alkyle substitué	NJRTK 800967-5491P	3 - 6
Alkylation de phénol	NJRTK 800967-5523P	3 - 6
Naphthalène	91-20-3	< 0.2

---

---

**Section 4: Premiers Soins**

---

---

Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.

Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Jeter les articles en cuir saturés avec ce matériau.

Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.

Ingestion: NE PAS provoquer de vomissements. Ne pas administrer de liquides. Consulter immédiatement un médecin. En cas de vomissements spontanés, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Surveiller les difficultés de respiration. La bouche peut être rincée afin de supprimer le goût.

Avis aux médecins: Traitement symptomatique.

---

---

**Section 5: Mesures en cas d'Incendie**

---

---

**Propriétés d'inflammabilité:** Tel que défini par OSHA, ce produit est un liquide combustible de classe II.

Point d'éclair: 108°F / 42°C (seta)	Limite d'explosion supérieure: 6.0
Température d'autoallumage: 450°F	Limite d'explosion inférieure: 1.0

**Données pour incendie et explosion:**

Moyen d'extinction approprié: Utiliser des extincteurs approuvés pour les incendies de Classe B, tel que chimique, Halon, mousse ou CO<sub>2</sub>.

Produits de combustion: Oxydes de carbone et de nitrogène, aldéhydes

Risques d'explosion: Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.

**Nom du produit:** Traitement pour carburant l'éthanol PhaseGuard4®

**Numéro(s) de produit:** 06141, 06142, 06143

**Protection des pompiers:** Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

---

---

## Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

---

---

**Précautions personnelles:** Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

**Précautions pour l'environnement:** Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

**Méthodes de confinement et de nettoyage:** Éliminer toutes les sources d'allumage. Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

---

---

## Section 7: Entreposage et Manipulation

---

---

**Procédures de manipulation:** Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Fixer et attacher les récipients pendant le transfert du produit afin de réduire les risques d'incendie ou d'explosion initiés par la statique. Utiliser sous une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver les mains après l'utilisation. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

**Procédures d'entreposage:** Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage. Conserver dans un lieu bien aéré. Ne pas entreposer à des températures élevées pendant de longues périodes de temps. Conserver hors de la portée des enfants.

**Niveau d'entreposage d'aérosol:** ND

---

---

## Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

---

---

### Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Essence minérale	500	NE	100	NE	NE		ppm
Solvant à l'hydrocarbure	5	NE	100(s)	NE	NE		mg/m <sup>3</sup>
Phénol alkyle substitué	NE	NE	NE	NE	NE		
Alkylation de phénol	NE	NE	NE	NE	NE		
Naphthalène	10	NE	10	15	NE		ppm
N.E. Non établi                      (c) – ceiling (plafond)                      (s) – skin (peau)                      (v) – vacated (libre)							

### Contrôles et protection:

**Contrôles techniques:** L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion

**Nom du produit: Traitement pour carburant l'éthanol PhaseGuard4®****Numéro(s) de produit: 06141, 06142, 06143**

dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en nitrile, néoprène ou PVC. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

---

---

**Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques**

---

---

État physique: liquide

Couleur: rouge foncé/brun

Odeur: amine

Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 0.80

Point d'ébullition initial: > 300°F / > 150°C

Point de congélation: ND

Pression de vapeur: ND

Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation: lent

Solubilité: Négligeable dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: ND

Composés Organiques volatiles: Pds %: 65.6 g/L: 524.8 lb/gal: 4.38

---

---

**Section 10: Stabilité et Réactivité**

---

---

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Températures extrêmes, sources d'ignition

Matériaux incompatibles: Oxydants puissants

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone, nitrogène, aldéhydes

Possibilité de réactions dangereuses: Non

---

---

**Section 11: Information Toxicologique**

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

**Toxicité aigue:**

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Essence minérale	> 5 g/kg	> 3 g/kg	> 1 400 ppm/8 H
Solvant à l'hydrocarbure	> 5 g/kg	> 2 g/kg	Aucunes données
Phénol alkyle substitué	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Alkylation de phénol	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Naphthalène	Aucunes données	> 20 g/kg	490 mg/kg

**Nom du produit: Traitement pour carburant l'éthanol PhaseGuard4®**  
**Numéro(s) de produit: 06141, 06142, 06143**

**Toxicité chronique:**

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Essence minérale	Non	Non	Non	E (moyen) / S (moyen)	Inconnu
Solvant à l'hydrocarbure	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Phénol alkyle substitué	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Alkylation de phénol	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Naphthalène	Non	Groupe 2B	Carcinogène humain raisonnablement anticipé	E (modéré) / S (moyen) / R (modéré)	Inconnu

E – œil      S – peau      R - Respiratoire

Toxicité reproductive:      Aucune information disponible  
Tératogénicité:            Aucune information disponible  
Mutagénicité:                Aucune information disponible  
Effets synergétiques:        Aucune information disponible

---

---

## Section 12: Information Écologique

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité:                    Aucune information disponible  
Persistance / Dégradabilité:      Aucune information disponible  
Bioaccumulation / Accumulation:    Aucune information disponible  
Mobilité dans l'environnement:      Aucune information disponible

---

---

## Section 13: Élimination

---

---

**Classification déchets:**      Ce produit fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA à l'égard de l'inflammabilité: D001. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)  
Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

---

---

## Section 14: Information pour le Transport

---

---

Département des transports É.-U. (terre):      Biens de consommation, AAR-D

ICAO/IATA (air):                Liquides inflammables, N.O.S (essence minérale, solvant d'hydrocarbure), UN1993, 3, PGIII, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau):                Liquides inflammables, N.O.S (essence minérale, solvant d'hydrocarbure), UN1993, 3, PGIII, Quantité limitée

Réserves spéciales:            Aucune

**Nom du produit: Traitement pour carburant l'éthanol PhaseGuard4®**

**Numéro(s) de produit: 06141, 06142, 06143**

---

---

## **Section 15: Réglementation**

---

---

### **Règlements fédéraux É.-U.:**

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Aucune

**Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.**

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Oui

Section 313 Produits chimiques toxiques: Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:  
Naphtalène (0,17%)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

### **Règlements d'états É.-U.:**

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65):

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction: Éthylbenzène (0,07 %),  
Naphtalène (0,17%)

Règlements COV sur les biens de consommation: Ce produit n'est pas réglementé.

Droit fédéral à connaître:

New Jersey: 8052-41-3, 64741-86-2, 800967-5523P, 800967-5548P, 800967-5491P

Pennsylvanie: 8052-41-3

Massachusetts: 8052-41-3

Rhode Island: 8052-41-3

### **Réglementation canadienne:**

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: B3, D2B

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

**Nom du produit:** Traitement pour carburant l'éthanol PhaseGuard4®

**Numéro(s) de produit:** 06141, 06142, 06143

**Réglementation Union Européenne:**

**Conformité RoHS:** Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

**Réglementation complémentaire:** Aucune

---

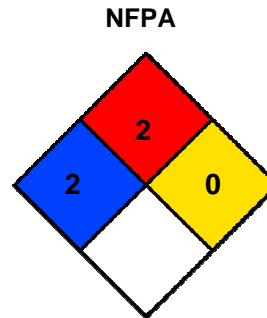
---

**Section 16: Autres Informations**

---

---

HMIS® (II)	
<b>Santé:</b>	<b>2</b>
<b>Inflammabilité:</b>	<b>2</b>
<b>Réactivité:</b>	<b>0</b>
<b>EPP:</b>	<b>B</b>



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick  
N°CRC: 923  
Date de révision: 04/30/2010

Modifications depuis la dernière révision: La marque commerciale a changé de <sup>MC</sup> à ®

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CAS: Registre CAS  
CFR: Code des règlements fédéraux  
DOT: Département des transports  
LIS: Liste intérieure des substances  
g/L: Grammes par litre  
HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux  
IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer  
IATA: Association du transport aérien international  
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses  
OMI: Organisation maritime internationale  
lb/gal: Livres par gallon  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale

ND Non applicable  
N.R. Non défini  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health  
NFPA: National Fire Protection Association  
NTP: Programme national de toxicologie  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos  
EPP: Équipement de protection personnelle:  
ppm: Parties par million  
RoHS: Restriction des substances dangereuses  
STEL: Limite d'exposition de courte durée  
TCC: Méthode Tagliabue en vase clos  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail